

Présidence de M. Valentin Christe, président

Membres absents excusés : Vincent Brayer ; Alix-Olivier Briod ; Delphine Brun ; Claude Calame ; Matthieu Carrel ; Denis Corboz ; Johann Dupuis ; Alice Genoud ; Claude Nicole Grin ; Gilles Meystre ; Jacques Pernet ; Bertrand Picard ; Paola Richard de Paolis ; Gianni-John Schneider ; Philipp Stauber ; Anna Zangger ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Jean-Pascal Gendre ; Sara Gnoni ; Gaëlle Lapique ; Sandrine Schlienger.

Membres absents excusés : --.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	80
Membres absents excusés	17
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Question écrite
Dépôt

de M. Louis Dana (Soc.) : « Installation de pompes à vélo sur le domaine public. »

Interpellation

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Équipement des forces de l'ordre, une nouvelle adaptation à la menace n'est-elle pas d'actualité ? »

Discussion

M. Claude-Alain Voiblet (PLC) ; M. Alain Hubler (Ensemble à Gauche) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie (SE).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. Mathieu Blanc (PLR) et consorts : « L'espace public pour tous les Lausannois ! »

Discussion

M. Xavier de Haller (PLR).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/44

**Évolution professionnelle. Développement de carrière.
Réponse au postulat de M. Pierre-Yves Oppikofer.**

Rapporteur : M. Valentin Christe (PLC)
[Remplacé à la tribune par : Mme Thérèse de Meuron (PLR)]

Deuxième partie de la 4^{ème} séance du mardi 20 septembre 2016

<i>Discussion</i>	Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Jean-Michel Dolivo (Ensemble à Gauche) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Alain Hubler (Ensemble à Gauche) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité (FIM) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR).
<i>Vote s/conclusions</i>	Le Conseil, par 19 oui, 46 non et 11 abstentions, refuse la conclusion de la commission, soit décide. de refuser la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Yves Oppikofer « Des mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal (ou de la parole aux actes) ».
Rapport sur pétition	de M. Stéphane Tercier et consorts (98 sign.) « Sécurité et qualité de vie dans le quartier de l'avenue du Mont-d'Or ». <u>Rapporteur : M. Xavier de Haller (PLR)</u> <u>[pour la commission des pétitions]</u>
<i>Discussion</i>	M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; Mme Gaziella Schaller (CPV) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Alain Hubler (Ensemble à Gauche) ; M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Claude-Alain Voiblet (PLC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité (FIM).
<i>Vote s/pétition</i>	Le Conseil, par 73 oui, et 1 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit décide : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 <i>litt. b</i>) du Règlement du Conseil communal.
Rapport s/Rapport-préavis N° 2016/2	Réponse au postulat de M^{me} Françoise Longchamp « Pour une étude d'une nouvelle présentation des comptes et du budget de la Commune de Lausanne, de l'introduction d'une comptabilité analytique pour la gestion des comptes communaux ainsi que du MCH2 ». Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois ». Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts « Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissement et en entretien, des dépenses et des recettes ». <u>Rapporteuse : Mme Thérèse de Meuron (PLR)</u>
<i>Discussion</i>	Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. André Mach (Soc.).
<i>Vote s/conclusion n° 1</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve la conclusion n° 1 de la commission.
<i>Vote s/conclusion n° 2</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 2 de la commission.

<i>Vote s/conclusion n° 3</i>	<p>Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 3 de la commission.</p> <p>Ce faisant, le Conseil décide :</p> <ol style="list-style-type: none">1. d'approuver la réponse au postulat de M^{me} Françoise Longchamp : « Pour une étude d'une nouvelle présentation des comptes et du budget de la Commune de Lausanne, de l'introduction d'une comptabilité analytique pour la gestion des comptes communaux ainsi que du MCH2 » ;2. d'approuver la réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts : « Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois » ;3. d'approuver la réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts : « Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissement et en entretien, des dépenses et des recettes ».
Rapport s/Rapport-préavis N° 2016/12	<p style="text-align: center;">Réponse au postulat de M. Jean-Daniel Henchoz « Métamorphose sur les quais d'Ouchy ».</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : M. Xavier de Haller (PLR)</p>
<i>Discussion</i>	<p>M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Géraldine Bouchez (Les Verts).</p>
<i>Vote s/conclusions</i>	<p>Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion de la commission, soit décide.</p> <p>d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Daniel Henchoz « Métamorphoses sur les quais d'Ouchy ».</p>
Rapport s/Rapport-préavis N° 2016/29	<p style="text-align: center;">Réponse au postulat de M. Valéry Beaud : « Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement ».</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : M. Jacques Pernet (PLR) <u>[remplacé à la tribune par : Mme Karine Roch (Les Verts)]</u></p>
<i>Discussion</i>	<p>M. Valéry Beaud (Les Verts) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Gianna Marly (Soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Janine Resplendino (Ensemble à Gauche) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic.</p>
<i>Vote s/conclusions</i>	<p>Le Conseil, par 49 oui, 17 non et 6 abstentions, approuve la conclusion de la commission, soit décide.</p> <p>d'approuver la réponse au postulat de M. Valéry Beaud : « Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement ».</p>

Clôture

La séance est levée à 22 h 20.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....